
LE DESTIN DE LA RECONCILIATION EST ENTRE LES MAINS DES FAMILLES DE DISPARUS

Lahouari Addi

On parle en Algérie de la nécessité de résolution du conflit qui secoue l'Algérie. Quelles sont selon vous la nature et les origines de ce conflit ?

Il est difficile de répondre exactement à cette question ou plutôt les réponses ne feront certainement pas l'unanimité. Chacun à partir de son point de vue et de ses intérêts avancera une explication sur les origines du conflit. Pour ma part, je dirai que les origines du conflit qui a éclaté en 1992 sont en relation avec les limites idéologiques et le semi-échec du mouvement national. Le mouvement national avait promis d'insérer la société algérienne dans la modernité après avoir libéré le pays de la domination coloniale. Trente après l'indépendance, les Algériens se sont sentis frustrés. Pas d'Etat de droit, pas de démocratie, pas de développement économique. Au contraire, il y a eu la corruption, le chômage, les pénuries, etc. Il y a donc eu un mécontentement qui s'est exprimé non pas avec des revendications politiques mais avec des revendications morales. L'islam a été mobilisé pour changer une situation politique ; d'où le choc entre une partie importante de la société et le régime dont la colonne vertébrale est l'armée.

Il est important de clarifier certains concepts. Que signifie pour vous la notion de réconciliation nationale ? La voyez-vous comme un processus, un résultat final ou les deux à la fois ? Quels sont les critères qui permettent de distinguer un vrai processus de réconciliation d'un faux ?

La réconciliation nationale est l'opération qui consiste à effacer les conséquences juridiques d'un conflit sanglant gagné sur le terrain par les militaires. L'erreur monumentale commise en janvier 1992 par les islamistes est d'avoir commencé le processus de violence armée. L'erreur a été de croire qu'un processus de guérilla est victorieux dans n'importe quelles circonstances. Une guérilla confrontée à un régime non démocratique a peu de chances de réussir. Un régime autoritaire utilisera la terreur pour combattre ses opposants sans aucune limite institutionnelle ou juridique. Pour prendre un exemple, la guerre de libération 1954-62 a

suscité contre les Algériens une répression qui menaçait les institutions de l'Etat de droit et la démocratie en France. De Gaulle avait bien perçu le danger d'une prise de pouvoir par des militaires tentés par le modèle de l'Espagne franquiste. Le FIS n'avait aucune chance de prendre le pouvoir par les armes parce qu'il avait en face des généraux franquistes qui n'allaient pas avec le dos de la cuillère.

Pour revenir à votre question, les services de sécurité, sous les ordres des généraux, ont réprimé sauvagement et la réconciliation nationale constitue pour eux une couverture et une garantie pour ne pas être inquiétés. La conséquence de la répression est aujourd'hui visible dans le comportement des Algériens : ils se désintéressent de la politique. Ils savent que la politique peut mener aux salles de torture, à l'exécution, à l'emprisonnement à vie, à la disparition. Car ce que veut le régime, c'est que la politique soit bannie comme activité sociale et qu'elle soit réservée à l'aristocratie militaire qui a des relais dans ladite société civile avec ses journaux manipulés, ses partis artificiels et ses associations éphémères.

D'après vous, qu'évoque la notion de « réconciliation nationale » pour le citoyen algérien ?

Tous les Algériens n'ont pas été touchés de la même manière par le conflit. La majorité d'entre eux aspirent à la paix, souhaitant que ceux qui ont subi la perte d'un être cher pardonnent et oublient pour que la paix revienne.

Que peut signifier la « réconciliation nationale » pour ceux et celles qui ont payé un lourd tribut suite au putsch de 1992 et à la répression qui s'en est suivie, et qui revendiquent le droit à la vérité et la justice ?

Personne n'a le droit de choisir pour les familles des disparus. Si elles exigent la vérité et la justice, il faudra passer par là. Il leur appartient de pardonner ou non. Ce sont les familles de disparus qui ont entre leurs mains le destin de la

réconciliation nationale. Selon leurs déclarations, elles veulent savoir le processus qui relie l'exécutant au sommet de l'Etat et qui a été responsable de la mort de leurs enfants ou maris. Si l'Algérie satisfait cette revendication, cela signifierait qu'elle a opté pour l'Etat de droit, pour l'humanisation des rapports d'autorité, pour la civilisation. Dans le cas contraire, ce serait le statu quo, c'est-à-dire un Etat brutal, pratiquant la torture, marqué par la corruption et dirigé par un groupe occulte se cachant derrière l'anonymat de l'armée. C'est malheureusement l'image que donne aujourd'hui l'Etat algérien.

Pourquoi, selon vous, certaines organisations dont les membres s'estiment victimes de ce qu'ils appellent « la violence islamiste » s'opposent à la « réconciliation nationale » ? Considérez-vous que cette frange de la population constitue la majorité des victimes du conflit algérien ? Ne pensez-vous pas qu'elles devraient s'allier dans leur quête de vérité et de justice avec d'autres organisations qui poursuivent les mêmes buts ?

S'il faut s'incliner devant la douleur d'une mère de disparu, il faut aussi s'incliner devant celle de la mère ou la femme d'un militaire tué en service commandé. Ce qui est choquant, c'est le peu de valeur que donne le régime algérien à la vie humaine, y compris la vie de son personnel. Un militaire ou un policier tué, c'est perçu comme une perte matérielle. Tuer un opposant, c'est comme tuer un rat. Evidemment, il y a dans la société des gens respectueux de la vie, mais le fonctionnement de notre Etat est tel qu'il attire en priorité des opportunistes portés à la corruption et aux violations de droits de l'homme.

Pour revenir à la question, les familles des victimes du terrorisme islamiste ont droit au respect et doivent savoir dans quelles circonstances est mort leur parent. Et là aussi, la justice doit prévaloir. Les démocrates Algériens opposés aux violations de droits de l'homme ont souvent été accusés d'être les complices des islamistes. Cette accusation est bien sûr infondée car les démocrates se sont battus et se battent pour des principes, pour des valeurs. S'opposer à la torture d'un islamiste ne signifie pas qu'on est du côté des islamistes. Les démocrates sont pour l'Etat de droit dans lequel l'individu est respecté dans sa dignité humaine. Ceci signifie qu'un terroriste islamiste doit bénéficier d'un procès équitable pour que la peine encourue soit incontestable sur le plan moral et sur le plan légal. Si un islamiste a tué des personnes innocentes et que le Tribunal établit sa culpabilité, il devra subir les rigueurs de la loi.

Bouteflika, la classe politique et les médias algériens parlent de « réconciliation nationale »

en termes de loi sur l'amnistie générale (instrument légal) et de référendum pour la légitimer (instrument politique). La même démarche a été adoptée pour ladite « concorde civile ». Ces deux instruments, légal et politique, peuvent-ils à votre avis conduire à une véritable réconciliation nationale ? Pourquoi ? Sinon quelles autres mesures politiques devraient, selon vous, accompagner la loi d'amnistie générale pour rendre crédible la démarche de réconciliation nationale ?

Le régime algérien a cette particularité de nier le caractère politique de la société. Il s'identifie à l'Etat et cherche une réponse administrative et policière à toute opposition. C'est ainsi qu'à un problème politique – le dernier conflit et ses conséquences – il répond par une loi votée par une Assemblée aux ordres. C'est vrai que la loi est importante dans l'Etat moderne, mais à condition que la source de la loi soit le peuple souverain et non une administration dirigée par des gens se cachant derrière l'anonymat des uniformes pour ne pas rendre des comptes. A la démarche juridique actuelle, il faut opposer la démarche politique. Il faut commencer par résoudre la crise politiquement par une conférence nationale débouchant sur un pacte national indiquant la transition du régime autoritaire vers le régime démocratique. Autrement, la crise continuera et dès que les adversaires auront repris de nouvelles forces, le sang coulera malheureusement de nouveau.

Depuis l'indépendance, mais particulièrement durant la décennie dernière, une partie de l'opposition a dénoncé la mainmise des militaires sur l'Etat, sur la gouvernance du pays, sur la société et sur les richesses nationales comme cause principale de tous les dysfonctionnements et de l'impasse nationale. Or, depuis la seconde ré-élection de Bouteflika et la démission du général Mohamed Lamari, on observe un recul de ce discours. Ce recul reflète-t-il un changement réel dans la nature du régime ? Sinon, peut-il y avoir dans ces conditions une véritable réconciliation nationale ?

Depuis l'indépendance, le régime algérien n'a pas changé. C'est un régime militaire, autoritaire, utilisant des civils dociles pour diriger l'administration. Ces civils, dont Bouteflika, sont comptables devant les généraux et non le peuple. Sous Boumédiène, l'armée avait un projet de développement économique et social à réaliser. Depuis la mort de Boumédiène, elle n'en a pas et essaye de maintenir le système tel qu'il a été hérité de l'indépendance. Depuis Bouteflika II, il y a un changement dans le discours. Les généraux ont « démissionné » le chef d'état-

major Mohamed Lamari pour donner l'impression que Bouteflika exerce désormais le pouvoir réel.

La vérité est que Bouteflika au jour d'aujourd'hui n'a aucune autorité. Il y a eu un deal entre lui et la hiérarchie militaire : il fait semblant d'être un vrai président et ils font semblant d'obéir à la Constitution. Tant qu'existera la SM, la police politique, il n'y aura pas d'Etat en Algérie. Bouteflika compte sur le départ à la retraite du général Tewfik Médiène pour contrôler à son profit la SM. Il ne cherche pas à être un président d'un Etat de droit, mais seulement à utiliser la SM pour renforcer son pouvoir. Aujourd'hui, les conditions internes et externes sont mûres pour la dissolution de la SM. Si Bouteflika ne le fait pas, c'est parce qu'il n'est pas intéressé par la transition démocratique.